• Collège Louis de Chappedelaine

Le collège Louis de Chappedelaine est en pleine restructuration. Les travaux, engagés sur trois ans, ont déjà permis aux élèves de découvrir l'an passé un nouveau self et pour cette rentrée 2020 sept nouvelles salles. La fin des travaux est prévue pour l'été 2021.Ce nouveau collège donne un nouvel élan aux conditions de travail et de réussite à nos jeunes. Il permettra de mieux les accompagner dans les nombreux projets pédagogiques et éducatifs proposés par les équipes de vie scolaire et enseignantes.

• Equipe du personnel périscolaire

Jocelyne Roncin
Coordinatrice

Sylvie Becaficco
responsable cuisine centrale
(Ecole élémentaire)

Annie Macé
seconde de cuisine
(Ecole élémentaire)

Claudine Jégo
Agent de restauration
(Ecole élémentaire)

Céline Renault
Agent de restauration
(Ecole maternelle)

Marine Cottereau
Agent de restauration – contractuelle
(Ecole élémentaire)

Fabienne Orieux
Animatrice

Alexia Clement
Animatrice

Céline Bertheu
Fonction d'Atsem
(Ecole maternelle)

Valérie Rouelle
Atsem
(Ecole maternelle)

Géraldine Resmond
Fonction d'Atsem
(Ecole maternelle)

Marie-France Aveline
Agent de service polyvalent

Sylvie Thébault
Agent de service polyvalent - contractuelle

[Ludothèque]

Les animateurs de ludothèque accompagnent adultes et enfants dans la découverte des nouveaux jeux et les conseillent pour les emprunts.
Le jeu sur place est gratuit. Un abonnement annuel permet d'emprunter des jeux (jeux d'extérieurs, de sociétés, de constructions...). Plus d'informations sur **https://www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil/vivre-habiter/enfance-jeunesse/ludothequen**
Les mercredis de 9h30 à 12h30/13h30 à 17h00: le 28 octobre, 18 novembre, et 9 décembre 2020 à la Maison des services «31 Rue du Général de Gaulle».

Médiathèque

• Médiathèque : les rendez-vous du Mois du Film Documentaire

En famille, entre amis ou voisins, la médiathèque vous propose, en novembre, **trois séances de cinéma,** à la **salle multifonctions L'Escapade**.

No Way Vendredi 6 novembre, 20h15. Gratuit. Avec la participation du réalisateur Ton van Zantvoort. Abandonner son troupeau ? Trouver un autre boulot ? Tout envoyer paître ? Pour Stijn, c'est *NO WAY*. Il se battra jusqu'au bout, contre vents et marées et lois du marché. Et il n'est pas seul.

La cravate de Mathias Théry, Étienne Chaillou **Mercredi 11 novembre, à 20h15. Gratuit. Avec la participation du réalisateur Mathias Théry.** Bastien a vingt ans et milite depuis cinq ans dans le principal parti d'extrême-droite. Quand débute la campagne présidentielle, il est invité par son supérieur à s'engager davantage. Initié à l'art d'endosser le costume des politiciens, il se prend à rêver d'une carrière, mais de vieux démons resurgissent...

La saison des tourteaux de Martin Benoist **Jeudi 19 novembre, à 14h. Gratuit. Avec la participation du réalisateur Martin Benoist.** Derrière la falaise d'Étretat, Christophe, malvoyant profond, pêche « à la tâte » tourteaux et homards, dans un espace quasi lunaire, où personne ne s'aventure. À ses côtés, nous faisons l'expérience de ce que Christophe ressent, à commencer par la beauté de ce paysage...

Lamballe Terre et Mer

[Bureau communautaire]

Les membres du conseil communautaire ont élu un bureau composé du président, de 15 vice-présidents et 7 conseillers délégués.
Ce bureau constitue l'exécutif de la Communauté d'agglomération.

Les membres du bureau communautaire :
- Thierry ANDRIEUX : Président
- Philippe HERCOUET : 1er vice-président, en charge de l'économie, l'innovation et la recherche
- Nathalie BEAUVY : 2e vice-présidente, en charge des ressources humaines et administration générale
- **Eric MOISAN :** 3e vice-président, en charge des finances
- Nathalie TRAVERT-LEROUX : 4e vice-présidente, en charge de l'enfance et de la jeunesse
- Jean-Luc COUELLAN : 5e vice-président, en charge de la gestion des déchets.
- Josianne JEGU : 6e vice-présidente, en charge de la solidarité et de la politique de santé
- Jean-Luc BARBO : 7e vice-président, en charge de la transition écologique et énergétique
- Catherine DREZET : 8e vice-présidente, en charge de l'aménagement numérique et de la dématérialisation
- Jean-Pierre OMNES : 9e vice-président, en charge de l'eau potable, de l'assainissement et de l'eau pluviale
- Jean-Luc GOUYETTE : 10e vice-président, en charge de l'habitat et de l'urbanisme
- Pierre LESNARD : 11e vice-président, en charge de la promotion du tourisme
- Thierry GAUVRIT : 12e vice-président, en charge de l'enseignement artistique et l'éducation culturelle
- Yves LEMOINE : 13e vice-président, en charge des mobilités
- Yves RUFFET : 14e vice-président, en charge de la communication
- David BURLOT : 15e vice-président, en charge des sports
- Jérémy ALLAIN : conseiller délégué à la biodiversité
- Claudine AILLET : conseillère déléguée à la petite enfance
- Serge GUINARD : conseiller délégué au patrimoine
- Nicole POULAIN : conseillère déléguée au centre social intercommunal
- Christophe ROBIN : conseiller délégué au service commun et à la voirie
- Nicole DROBECQ : conseillère déléguée au numérique
- Guy CORBEL : conseiller délégué à l'agriculture et à l'alimentation

[Forum Entreprises Territoire et Métiers]
Mardi 1er décembre au Quai des rêves à Lamballe-Armor de 14h à 17h.

Cinéma (Salle l'Escapade)

« Un sac de billes » (8ans et +) : mardi 20 octobre à 20h00 et mercredi 21 octobre à 14h30. Gratuit

« Aïlo » (tout public) : mardi 15 décembre à 20h00 et mercredi 16 décembre à 14h30. Gratuit.

Port du masque obligatoire et se munir d'un stylo

SOUS RESERVE DES CONSIGNES SANITAIRES GOUVERNEMENTALES

Directeur de publication :
Suzanne BOURDÉ, Maire
Crédit photo :
Mairie de Plénée-Jugon, Ouest France, Lamballe Terre et Mer
Impression : Imprimerie Guivarch, Plérin

Agenda

Sous réserve des consignes sanitaires gouvernementales

Repas à emporter Jambon à l'os avec accompagnement et dessert organisé par le Basket Club de Plénée-Jugon le 17 octobre 2020. 1€ sera reversé à une association pour chaque repas à emporter vendu.

Don du sang : Jeudi 5 novembre salle l'Escapade

Commémoration de la fin de la guerre 1914-1918 Mercredi11 novembre 11h30 au Monument aux Morts de Plénée-Jugon, place de l'Eglise.

Cérémonie de la Sainte Barbe : samedi 21 novembre

Téléthon : 5 décembre. Randonnée pédestre, randonnée quads, repas à emporter « langue de boeuf + dessert » 10€ réservation au 06 89 53 87 48, participation des pompiers et concours boules et pétanque

Distribution alimentaire secours populaire : Vendredi 16 octobre, 6 et 20 novembre, 4 et 18 décembre 2020, 8 et 15 janvier, 5 et 19 février 2021.

Cérémonie des vœux
Le samedi 9 janvier à 18h00 à la salle l'Escapade. Toute la population y est cordialement invitée.

Plénée-Jugon Com' une passion

Plén'infos

• Octobre 2020 > N°2 •

Vie de la commune

[Retour sur le conseil municipal du 17 septembre]

Étaient présents : Suzanne BOURDÉ, Véronique BOUVET, Baptiste CHAUVEL, Bernadette CHIPOT, Colette CORNILLET, Emilie DANIEL, Hélène DUQUENNE, André GÉNIEUX, Marie-Noëlle GOINGUENET, Anne HERVÉ, David L'HOMME, Roland LUCAS, Stéphane MACÉ, Delphine PRIÉ, Michel ROUVRAIS, Gérard SAMSON et Flavien TRAVERS.
Absent(s) excusé(s) : Gérard LE CAM, Sabrina PRESSE
Pouvoir(s) : Gérard LE CAM à Roland LUCAS - Sabrina PRESSE à Véronique BOUVET
Secrétaire de séance : Bernadette CHIPOT
Date de convocation : 10.09.2020
Nombre de conseillers en exercice : 19 / Présents : **17** / Votants : **19**

• Adoption du procès verbal de la séance précédente

N'ayant pas de remarque particulière, l'assemblée délibérante adopte le procès verbal de la précédente séance à l'unanimité.

• Conseil municipal

Conseil municipal – Commission communale des impôts directs.

• Finances

« Récré du futur » : plan de financement - réactualisation
A l'unanimité, l'assemblée délibérante approuve le projet présenté ainsi que le plan de financement s'y rapportant.

Mairie : cimetière – logiciel JVS Mairistem
A l'unanimité, l'assemblée délibérante valide l'acquisition du module AMETHYSTE (JVS Mairistem) pour 720€ TTC d'acquisition et 1273.20€ TTC d'abonnement annuel.

Maison des Services : convention de mise à disposition au Centre Départemental de Gestion des Côtes d'Armor
Validé à l'unanimité.

• Bâtiments communaux

Ecole maternelle publique : réfection toiture ardoise - régularisation
Après en avoir délibéré et par 17 voix pour, 1 abstention, l'assemblée délibérante autorise Madame le Maire à procéder au paiement de la facture présentée par M. Jean-Marc HYVERNAGE, pour un montant de 20 397.93 € TTC. Mme Hélène DUQUENNE ne prend pas part au vote.

Mairie : actualisation du système d'alarme
Validation du devis à l'unanimité de la société ADRIEN Alarme (885.60€ TTC)

Aires de jeux et équipements sportifs : vérifications périodiques
A l'unanimité, l'assemblée délibérante retient le cabinet APAVE (1 032.00 € TTC)

• Éducation, Jeunesse, Loisirs et Petite Enfance

Ecole maternelle publique : acquisition de matériels
A l'unanimité, l'assemblée délibérante valide l'ensemble des devis (montant total 2492€ TTC)

Restaurant scolaire école maternelle publique : acquisition de tables et de chaises
A l'unanimité, l'assemblée délibérante valide le devis de MAC Mobilier (4 572.78 €)

Ecole élémentaire publique : acquisition de matériels
A l'unanimité, l'assemblée délibérante valide l'ensemble des devis (montant total 1792.02€ TTC)

Enfants extérieurs : charges de fonctionnement
A l'unanimité, l'assemblée délibérante décide d'appliquer une augmentation de 1.00% concernant les frais de scolarisation des enfants extérieurs pour l'année 2020/2021 soit 656.45 €.

COLLECTIVISION : reconduction de l'adhésion et de la programmation
A l'unanimité, l'assemblée délibérante valide la reconduction de l'adhésion auprès de COLLECTIVISION
Est également validé le groupe de travail dédié aux choix des projections.

Mairie de Saint-Brieuc : frais de scolarisation - charges de fonctionnement
A l'unanimité, l'assemblée délibérante autorise Madame le Maire à signer la convention avec la Ville de Saint-Brieuc au titre des frais de scolarisation-charges de fonctionnement

• Voirie, Réseaux et C.T.C.

C.T.C. : acquisition d'une herse et plan de financement
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, l'assemblée délibérante retient le devis de la société RM Motoculture (4 788.00 € TTC) (Subvention régionale (40% soit 1596€TTC) ; F.C.T.V.A. à 16,404 % soit 785.42€TTC et Auto-financement 2 406.58 €)

Signalisation routière : devis marquages au sol
A l'unanimité, l'assemblée délibérante valide le devis de la société M.B.S. (1 483.49 € TTC)

Voirie : réfections de trottoirs et d'accotement - devis
M. Roland LUCAS étant professionnellement intéressé ne prend pas part au vote.
Après en avoir délibéré et par 18 voix pour, l'assemblée délibérante retient le devis de la société S.R.T.P. (8 232.00 € TTC).

Centre technique communal : vente de matériels
Après une visite au centre technique communal, il a été constaté l'inutilité de différents matériels dont un poulailler, l'ancienne cuisine de la salle polyvalente ainsi qu'une balançoire.
A ce titre, il est proposé aux membres de l'assemblée délibérante la mise en vente des matériels précités aux conditions suivantes : offre de prix, sous pli cacheté, auprès des services de la mairie avant le 21 octobre 2020.
Les matériels seront cédés, en l'état. Les acquéreurs devront les retirer au centre technique communal, par leurs propres moyens (pas de livraison, ni démontage).
A noter qu'une attestation « décharge de matériel » sera signée, en amont, avec les acquéreurs retenus.
Lors de la prochaine séance, Madame le Maire procèdera à l'ouverture des offres reçues et retiendra les plus offrants.
A l'unanimité, l'assemblée délibérante décide de mettre en vente les matériels précités sans fixer une mise à prix. ■

• Urbanisme, habitat et aménagement du bourg

Droit de préemption urbain

Section	Rue ou lieu-dit	Superficie
ZV n° 392	5, rue des Ponts	642 m² - bâti
AH n° 370 et 372	28, rue du Bêle	942 m² - non bâti
AH n° 255, 262 et ZO n° 100, 104 et 220	Zone artisanale « le Plessix »	12 459 m² - bâti
AE n° 290 et 301	28, rue Briens	2 947 m² - bâti
AH n°17 et 274	7, Impasse du Bêle	501 m² - non bâti
AD n°184 et 186	19, rue de la Diligence	424 m² - bâti
AE n°176	6, rue du Mené	205 m² - bâti
AE n°95	2, rue Beau Soleil	44 m² - bâti
ZP n°383	6 rue des Frères Gauthier	3 872 m² - bâti
YM n°59,60, 119, 122, 135 et 136	La Ville Poirier	1 495 m² - bâti

Lotissement communal « les Rives de l'Arguenon » : revente après achat
A l'unanimité, l'assemblée délibérante autorise les Consorts GESNIS à revendre le lot n° 14 (parcelle YP n° 122) en l'état.

Affaire foncière : acquisition parcelle AH n° 342 (p)
Dans le cadre de l'extension du lotissement communal « les Rives de l'Arguenon ».
A l'unanimité, l'assemblée délibérante valide l'acquisition de la parcelle AH n° 342 (p) aux conditions suivantes Acquisition du bien cadastré AH n° 342 (p) (10 m²), Prix d'acquisition : 35.00 €/m², Frais de bornage et notariés à la charge de la commune.

Affaire foncière : acquisition de la parcelle ZV n° 76 (C.E. n° 44)
A l'unanimité, l'assemblée délibérante valide l'acquisition du C.E. n° 44 aux conditions suivantes : prix de la transaction : 0.40 € le m², superficie cédée : totalité soit 400 m², frais de bornage et acte notarié à la charge de la commune et de procéder au déclassement du C.E. et de le classer dans le domaine public de la commun.

Numérotations d'habitations : rue des Ecoles et rue Briens
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, l'assemblée délibérante valide les numérotations et dénominations précitées. Parcelle cadastrée AE n°201 : n°1, rue des Ecoles, parcelle cadastrée AE n° 202 : n°3, rue des Ecoles, parcelle cadastrée AE n° 301 : n°26 bis, rue Briens. ■

• Agriculture, Environnement et Cadre de Vie

Agence Locale de l'Energie et du Climat – désignation d'un(e) délégué(e)
A l'unanimité, l'assemblée délibérante valide la proposition de Madame le Maire quant à nommer M. David L'HOMME, référent A.L.E.C. et l'ensemble des propositions précitées.

• Communication, Intercommunalité

Intercommunalité : information(s) diverse(s)
Aide financière aux T.P.E. : à ce jour, seules 5 entreprises ont été retenues pour l'obtention de cette aide (1 200 €) sous conditions d'éligibilité dont fermeture administrative liée à la pandémie. La commune de Plénée-Jugon a abondé cette aide à hauteur de 15 000 €
Séminaire : celui-ci a été organisé sur 1 journée ½ (11 et 12 septembre à Vannes) avec l'ensemble des nouveaux élus et les différentes directions de la communauté d'agglo. Différents dossiers communautaires ont été évoqués dont le P.L.U.I.
Au nom de l'opposition M. Roland LUCAS, regrette que la commune ne soit pas représentée au sein du bureau communautaire (fauteuil de vice-président ou V.P. délégué).

• Questions diverses

- Crise sanitaire « Covid 19 » : monde associatif – protocole sanitaire et référent « Covid »
- Sénatoriales et réunions politiques
- Pôle santé
- Recrutement de médecin(s) généraliste(s)
- Desserte de M. BUNOUF « Champs Plédran »
- Lotissement « Rives de l'Arguenon » - 2e tranche
- Association des Parents d'Elèves
- Prêts de matériels
- Complexe multisports
- Rentrée scolaire
- Locaux commerciaux

Pas de conseil municipal en juillet et Août

Consultez l'ensemble des délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune www.plenee-jugon.fr ou en mairie

Date des prochains Conseils Municipaux : le 22 octobre à 20h00 et le 26 novembre à 20h00
Rectificatif permanence : Mme Sabrina Presse 3e adjointe le mercredi de 14h à 15h au CCAS sur RDV

Permanences groupe de l'opposition « Plénée-Jugon Nouvelle génération » de 9h30 à 12h en mairie : samedi 7 novembre Mme Anne Hervé; samedi 5 décembre Mr Roland Lucas. ■

[Urbanisme et Etat civil (juin à septembre)]

- 19 déclarations préalables et 7 permis de construire.
La taxe d'aménagement est due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri jardin, piscine...) Calculer votre taxe d'aménagement sur **www.taxe-amenagement.fr** ■

- 10 Naissances / 5 Décès / 3 Mariages ■

• La publication dans la presse des naissances, mariages, décès et urbanisme

Les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ou d'urbanisme ne peuvent être publiées dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte ou de l'enregistrement, **les personnes concernées ont donné leur accord** à cette publication.
Par conséquent et dorénavant, aucune donnée personnelle ne sera diffusée dans la rubrique Etat civil et Urbanisme.

[MONDE ECONOMIQUE : du nouveau dans la commune]

Ali Baba Kebab « 13 Rue du Général de Gaulle ». Horaires d'ouverture : du mardi au dimanche soir de 11h à 14h et de 18h à 23h, Lundi : fermé. Tél : 07 66 71 34 45

Boulangerie La Roméline « 24 Rue du Général de Gaulle ». Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi, de 6h45 à 13h15 et de 14h30 à 19h30. Samedi, fermeture à 19h. Dimanche, ouvert de 7h à 13h. Fermeture hebdomadaire le lundi. Tél. 02 96 34 58 18. Facebook : la Roméline.

Restaurant « L'Auberge Gourmande » a un nouveau numéro de téléphone 02 96 34 05 91

Salon de toilettage « Ô Poil d'Or » « 6 Rue du Général de Gaulle » Mélissa LABBÉ. Du mardi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h30. Seulement sur rendez vous au 02 96 51 78 60. ■

[Enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité de l'INSEE.]

Une enquêtrice de l'INSEE prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés au hasard entre le 2 et le 18 novembre. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Vos réponses restent confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation. ■

[Cimetière Toussaint]

Les services du centre technique interviendront pour le nettoyage du cimetière du lundi 26 au vendredi 30 octobre. Il est préconisé que le nettoyage de vos concessions se fasse avant ces dates. ■

[Ragondins]

En cas de problème de ragondins, contactez le 02 96 01 37 00 ■

Associations / Animations

• PLENEE GYM : Gym tonique : lundi 19h15-20h15 / Jeudi 19h30-20h30 – 58€/an. 2 séances/sem
Gym douce : mardi 9h00-10h00 – 40€/an
Deux séances gratuites – Coupons sport acceptés - Renseignements : 06 89 53 87 48

• PILATES : Vendredi 18h30, salle du Dojo au gymnase. Renseignements 06 86 90 05 40.

• TENNIS CLUB Arguenon Mené : Tous niveaux à partir de 4 ans. 1h cours/sem. Renseignements 06 81 89 06 90 / tcarguenonmene22@gmail.com

• KUDURO'FIT® : Nouveau! basé sur les rythmes du Kuduro (une danse en groupe qui s'inspire du madison, sur des rythmes du soleil et des pas « afro ») avec une composante fitness qui amène plus d'intensité. C'est une danse festive et cardio accessible à toutes et à tous. Association DANCE M MOVE, tous les LUNDIS (hors période de vacances scolaires), de 19h30 à 20h30 à la salle l'Escapade.

Un cours d'essai possible. Renseignements au 06 23 13 63 05, dancemmove@orange.fr ou Facebook : Dance M Move

• YOGA adultes : (salle du Dojo) le lundi à 18h30 et 20h15.
Contact Christelle Puichault Lebon 06 64 63 06 76, présence sur réservation.

• Assemblée générale de l'Amicale laïque du bourg : 13 novembre 2020 à 18h30 à la salle n°2 de la maison des associations.

• CLUB DE L'AMITIÉ : Mardi 15 septembre nous avions une réunion de bureau. Suite à cette réunion avec les membres du bureau, il a été décidé de mettre le club en sommeil pour le moment jusqu'à nouvel ordre.

• Société de Pêche : Nous recherchons des bénévoles même non pêcheurs pour nos entretiens de cours d'eau. Les chantiers d'octobre et novembre ont lieu chaque mardi et samedi de 9h à 13h. Les chantiers à venir sont les suivants :
Le ruisseau de Boquen de la Ville Doual à la Ville d'Abas, le Quilloury de la Longueraie à Quimeur, le Saint Cado sur Sévignac, la Haute Rieule aux 3 Poteaux à Rouillac.
Contacts : Bernard Calfort 06 86 34 11 39 / Hubert Jegu 06 10 02 03 39 ■

Enfance / Jeunesse

[Conseil Municipal des Enfants]

Dessin de noël du CME

Pour noël, les enfants du CME se proposent de réaliser des dessins. Ils seraient exposés derrière les carreaux des fenêtres des maisons du bourg. Nous recherchons des personnes qui accepteraient de prêter leurs fenêtres pour présenter ces dessins.

Si vous le souhaitez, venez-vous inscrire en mairie au plus tard le 7 décembre.

[Rentrée des écoles]

• Ecole élementaire Vent d'Eveil

- Margaux Laumonier (nouvelle directrice – classe CE2)
- Fanny Moisan (le mardi décharge directorial)
- Fleur Rigaut (classe CM2)
- Julie Martenot (classe CM1)
- Margaux Laumonier (classe CE2)
- Adeline Cunin (classe CE1)
- Laetitia Bourdais (classe CP)
- Jeanne Calmettes (classe ULIS)
- Marthe Lemaire et Emmanuelle Loncle - auxiliaires de vie scolaire
- L'école compte 6 classes avec 135 élèves. ■

• Ecole maternelle Les Tilleuls

De gauche à droite :
Julie LEFORT (enseignante classe TPS-PS),
Céline BERTHEU (ATSEM classe PS-MS),
Valérie ROUELLE (ATSEM classe TPS-PS),
Adeline RONDEL (directrice et enseignante classe PS-MS),
Géraldine RESMOND (ATSEM classe MS-GS),
Florence BADOUARD (enseignante classe MS-GS).

L'école des Tilleuls accueille trois classes avec des effectifs en hausse avec 69 enfants inscrits ■

• Ecole primaire Jeanne d'Arc

De gauche à droite sur la photo : Béatrice SOULABAIL, Myriam JEANNOT, Anne-France SELLE, Sophie DESROCHES

Sophie DESROCHES (Directrice et classe CE1, CM1 et CM2)
Anne-France SELLE (TPS, PS, MS, GS), assistée par Myriam JEANNOT (ASEM).
Béatrice SOULABAIL (classe CP et CE2)

L'école accueille trois classes avec 54 élèves.
Les inscriptions à l'école sont possibles toute l'année. Pour plus de renseignements, prendre contact avec l'école au 02 96 31 80 61 ou par mail : eco22.jda.plenee-jugon@e-c.bzh / jda-pleneejugon.fr ■